



This PDF is generated from authoritative online content, and is provided for convenience only. This PDF cannot be used for legal purposes. For authoritative understanding of what is and is not supported, always use the online content. To copy code samples, always use the online content.

Genesys Rules Authoring Tool 8.5.x Help

Déploiement/Annulation de déploiement d'ensembles de règles

Contents

- 1 Déploiement/Annulation de déploiement d'ensembles de règles
 - 1.1 Récapitulatif
 - 1.2 Pour déployer un ensemble de règles :
 - 1.3 Pour déployer immédiatement l'ensemble :
 - 1.4 Pour déployer l'ensemble de règles ultérieurement :
 - 1.5 Pour afficher les détails d'un déploiement vers un cluster :
 - 1.6 Pour afficher le rapport de déploiement :
 - 1.7 Annulation du déploiement d'un ensemble de règles

Déploiement/Annulation de déploiement d'ensembles de règles

Récapitulatif

Pour que les règles soient appelées par des applications Genesys, vous devez déployer l'ensemble de règles sur au moins un Genesys Rules Engine (ou pour Genesys Web Engagement, sur le serveur dorsal GWEB). Le processus de déploiement (que vous choisissez de déployer immédiatement ou que vous planifiez le déploiement pour plus tard) tente de compiler l'ensemble de règles et vous informe du résultat via la fenêtre contextuelle **Déploiement en attente**. Vous pouvez vérifier l'état du déploiement en consultant l'onglet **Historique de déploiement**, qui indique l'état **En attente**. Lorsque le déploiement est en attente, vous ne pouvez pas l'annuler.

Ce processus vous permet de corriger toutes les erreurs éventuelles avant le déploiement. De plus, si vous tentez un déploiement qui dupliquera l'un des éléments suivants;

- Déploiement déjà planifié ou;
- Attribut d'un déploiement déjà planifié, tel que:
 - Même ensemble de règles
 - Pour le même instantané
 - Pour le même serveur/cluster de destination

un message approprié s'affiche. Vous pouvez alors soit modifier les attributs de votre déploiement, soit aller dans l'**historique de déploiement** et modifier/supprimer le déploiement planifié.

Important

Si votre instance GRAT s'intègre à un cluster GRAT, vous pouvez également afficher, modifier, supprimer ou replanifier des déploiements planifiés par d'autres membres d'un même cluster GRAT (l'onglet **Historique du déploiement** contient désormais un champ **Procéder au déploiement à partir de** montrant le GRAT qui a planifié le dernier déploiement). Dès qu'une instance GRAT n'ayant pas planifié initialement de déploiement apporte des modifications à un déploiement planifié, elle prend la responsabilité du déploiement.

Pour utiliser l'écran de déploiement, vous devez disposer d'autorisations de déploiement (définies dans Genesys Administrator).

Pour déployer un ensemble de règles :

1. Dans le menu déroulant, sélectionnez le Locataire à qui appartient l'ensemble de règles.
2. Dans la navigation de gauche, sélectionnez le nom de l'ensemble de règles.
3. Sous l'ensemble de règles, sélectionnez **Déployer des règles**. (Le nombre de règles qui ne sont pas encore incluses dans un instantané apparaît entre parenthèses.) Le **panneau Détails** se compose de deux onglets :
 - L'onglet **Déploiements en attente** vous permet de choisir un instantané de l'ensemble, y compris la toute DERNIÈRE version de l'ensemble (en cas de configuration par un administrateur), de créer un instantané, d'en exporter un (sous la forme d'un fichier XML téléchargeable dans le système de fichiers local de l'utilisateur), d'en supprimer un, de déployer l'ensemble de règles, de planifier le déploiement et d'afficher la source de l'ensemble. (L'option **Afficher la source de l'ensemble** affiche le contenu réel de l'instantané de l'ensemble en cours de déploiement. Le modèle de fait, les définitions de calendrier et les définitions de règle sont codés dans le langage de la règle et affichés.)

Important

Lorsque vous créez un instantané, vous pouvez choisir de cocher l'option **Exécuter en arrière-plan**. Pour les très grands ensembles de règles, la création d'un instantané peut prendre beaucoup de temps. Lorsque cette option est cochée, cette opération est exécutée en arrière-plan. Cela vous permet de faire d'autres choses ou de vous déconnecter. Lorsque l'instantané est terminé, il apparaît sous **Instantanés de l'ensemble**.

Même si l'option **Exécuter en arrière-plan** est cochée, l'ensemble sera d'abord élaboré et validé pour garantir l'absence d'erreurs. Une fois que la validation a réussi, l'instantané sera mis en file d'attente comme tâche de fond.

Vous ne pouvez pas supprimer le tout DERNIER instantané ni l'instantané associé à un déploiement planifié.

- L'onglet **Historique de déploiement** affiche des informations détaillées sur le moment où l'instantané de l'ensemble a été déployé, ainsi que le nom du responsable. Les déploiements qui ont échoué apparaissent également dans la liste. L'**historique de déploiement** affiche également les déploiements planifiés et vous permet d'annuler ou de modifier le planning des déploiements à venir.

Pour déployer immédiatement l'ensemble :

1. Sélectionnez l'instantané de l'ensemble ou la toute DERNIÈRE version (le cas échéant).

Important

La toute DERNIÈRE version est disponible uniquement si elle est configurée dans Genesys Administrator. Votre organisation peut choisir de ne pas la rendre

disponible, car son contenu peut varier dans le temps, notamment entre des déploiements planifiés.

2. Cliquez sur **Déployer maintenant** dans l'onglet **Déploiements en attente**.
3. Sélectionnez l'**emplacement** de déploiement de l'instantané de l'ensemble. Les emplacements peuvent inclure des clusters d'applications configurés dans Genesys Administrator, des clusters intelligents spéciaux basés sur le modèle d'application Genesys_Rules_Engine_Application_Cluster ou le serveur dorsal GWEB pour Genesys Web Engagement.
4. Entrez des commentaires sur le déploiement (ils apparaîtront dans l'onglet Historique de déploiement).
5. Cliquez sur **Déployer**.

Un message s'affiche pour indiquer si le déploiement s'est déroulé correctement, a échoué ou s'est terminé partiellement. Un déploiement partiel signifie que tous les nœuds du cluster réussis n'ont pas reçu l'ensemble de règles déployé.

Pour déployer l'ensemble de règles ultérieurement :

1. Cliquez sur **Planifier le déploiement** dans l'onglet **Déploiements en attente**.
2. Sélectionnez l'**emplacement** (nom de l'application Rules Engine ou cluster d'applications, ou le serveur dorsal GWEB pour Genesys Web Engagement) où sera déployé l'instantané de l'ensemble.
3. Indiquez la date et l'heure de déploiement souhaitées.
4. Entrez des commentaires sur le déploiement (ils apparaîtront dans l'onglet **Historique de déploiement**).
5. Cliquez sur **Planifier**.

Un message s'affiche pour indiquer si le déploiement a été planifié correctement.

Pour replanifier un déploiement ou annuler un déploiement planifié, accédez à l'onglet **Historique de déploiement**.

Pour actualiser l'affichage d'un historique de déploiement, cliquez sur le bouton **Actualiser** ou cliquez sur le nœud concerné dans l'Arborescence de l'Explorateur.

Pour afficher les détails d'un déploiement vers un cluster :

Si vous effectuez un déploiement vers un cluster, vous pouvez désormais afficher un rapport détaillé du déploiement, qu'il ait réussi ou échoué (partiellement ou en totalité). Ceci vous donne des informations utiles sur la manière dont un déploiement s'est déroulé : vous pouvez cliquer sur le résultat **État du déploiement**, par exemple, pour voir si une connexion au serveur a été temporairement interrompue à un moment critique ou si un réglage de temporisation de serveur nécessite une éventuelle modification. Si un déploiement est affiché comme partiel, vous pouvez cliquer sur le lien **Partiel** dans le panneau **État du déploiement** pour afficher les détails de GRE

particuliers, s'ils ont été autosynchronisés et si oui, à quelle date.

Si le déploiement partiel N'EST PAS configuré

Lors du déploiement vers un cluster, GRAT utilise un protocole d'exécution en deux phases pour garantir que tous les nœuds GRE exécutés dans le cluster exécutent la même version de l'ensemble de règles déployé. Si l'un des nœuds du cluster échoue pendant la phase 1, la phase 2 n'est pas exécutée.

- Phase 1 : (Déploiement) Tous les GRE du cluster sont avertis concernant le nouvel ensemble de règles. Chaque GRE télécharge le nouvel ensemble de règles et le compile.
- Phase 2 : (Exécution) Une fois que tous les GRE ont exécuté la phase 1 avec succès, GRAT avertit chaque GRE qu'il peut activer et exécuter le nouvel ensemble de règles.

L'état de déploiement indique le détail de chaque nœud du cluster et si des erreurs se sont produites ou non.

Si le déploiement partiel EST configuré

GRAT tente de déployer l'ensemble de règles sur tous les nœuds GRE en cours d'exécution dans le cluster. Si des nœuds sont morts ou déconnectés ou que le déploiement échoue pour une raison quelconque, l'ensemble de règles est toujours déployé sur les nœuds restants du cluster. Les GRE du cluster peuvent être configurés pour la synchronisation automatique lors de la reconnexion de nœuds déconnectés ou de l'ajout de nouveaux nœuds au cluster.

GRAT utilise toujours un protocole d'exécution en deux phases. La seule différence est que, dans un scénario de déploiement partiel, nous poursuivons la phase 2 pour les GRE qui ont achevé la phase 1 avec succès. Le statut global est réglé sur Partiel lorsque 1 GRE ou plus (mais pas la totalité) du cluster échoue au déploiement.

- Phase 1 : (Déploiement) Tous les GRE du cluster sont avertis concernant le nouvel ensemble de règles. Si GRE ne répond pas correctement, l'état de déploiement général est Partiel.
- Phase 2 : (Exécution) Pour les GRE qui ont exécuté la phase 1 avec succès, GRAT avertit chaque GRE qu'il peut activer et exécuter le nouvel ensemble de règles.

Pour afficher le rapport de déploiement :

1. Cliquez sur le lien **Échec/Réussite/Partiel** dans la colonne **État**.
2. Les détails de chaque action de déploiement vers chaque serveur du cluster sont affichés, notamment :
 - Nom du serveur GRE
 - État du serveur
 - Message d'erreur ou de succès généré par le serveur
 - Heures du déploiement des phases 1 et 2 en secondes
 - Détermine si et quand le GRE a été autosynchronisé et à partir de quel autre membre du cluster les données de l'ensemble de règles ont été reçues (si la fonction de synchronisation automatique est

configurée).

Important

Le fuseau horaire des déploiements planifiés est toujours identique à celui du serveur sur lequel Genesys Rules Authoring Tool est installé.

Annulation du déploiement d'un ensemble de règles

Pour les utilisateurs disposant des priviléges corrects, un bouton **Annuler le déploiement** apparaît maintenant dans l'onglet **Déploiements en attente**. Ce bouton vous permet d'annuler le déploiement d'un ensemble de règles à partir d'un seul GRE ou cluster (mais pas à partir d'un moteur ou d'un cluster de règles dorsaux GWE).

Pour annuler le déploiement d'un ensemble de règles :

1. Cliquez sur le bouton **Annuler le déploiement**. Ceci affiche la boîte de dialogue **Annuler le déploiement**.
2. Sélectionnez le seul GRE ou cluster à partir duquel annuler le déploiement de l'ensemble de règles et cliquez sur **Annuler le déploiement**.
3. Si l'annulation partielle du déploiement est activée, les détails de l'onglet **Historique du déploiement** peuvent indiquer où une annulation de déploiement partielle a eu lieu. Cliquez sur le lien **Échec/Réussite/Partiel** dans la colonne **Etat** pour afficher le rapport Annuler le déploiement. L'état **partiel** indique qu'un ou plusieurs nœuds GRE étaient hors ligne lorsque le déploiement de l'ensemble de règles a été annulé. Une fois ces nœuds de nouveau en ligne, et si la synchronisation automatique est activée, les nœuds se synchroniseront automatiquement avec les autres nœuds GRE et annuleront le déploiement de l'ensemble.

Important

Un message d'avertissement s'affiche lorsque vous essayez de revenir sur l'annulation de déploiement d'un ensemble comportant un déploiement en attente. Annulez l'annulation du déploiement ou patientez jusqu'à la fin du déploiement avant de tenter une autre annulation.

Si l'annulation partielle du déploiement EST activée :

GRAT tente d'annuler le déploiement de l'ensemble de règles à partir de tous les nœuds GRE fonctionnant dans le cluster. Si des nœuds sont morts ou déconnectés, ou si le déploiement échoue pour quelque raison que ce soit, l'ensemble de règles est toujours en attente de déploiement depuis les autres nœuds du cluster. Les GRE du cluster peuvent être configurés pour la synchronisation automatique lors de la reconnexion de nœuds déconnectés ou de l'ajout de nouveaux nœuds au cluster.

Le statut global est défini sur Partiel lorsque 1 GRE ou plus (mais pas la totalité) du cluster échoue à l'annulation du déploiement.

Si le déploiement partiel N'EST PAS activé

Lors de l'annulation du déploiement d'un cluster, GRAT annule le déploiement de l'ensemble de règles si tous les membres sont actifs. Si un nœud est inactif, l'annulation du déploiement échoue et l'ensemble de règles reste déployé sur tous les nœuds du cluster.